

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 11 novembre 2020 à 11 h 50, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président  
M. Rémy Normand, vice-président  
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente  
Mme Alicia Despins  
M. Jérémie Ernould  
Mme Michelle Morin-Doyle  
Mme Suzanne Verreault  
Mme Émilie Villeneuve  
M. Patrick Voyer

Sont également  
présents: M. Luc Monty, directeur général  
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint  
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe  
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint  
M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier

Est absent: M. Steeve Verret

---

**Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.**

**La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.**

**[CE-2020-1941](#) Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats de services professionnels - Services d'ingénierie pour la définition, la conception et la réalisation de projets industriels et de procédés (Appel d'offres public 74049) - [AP2020-728](#) (Ra-2234)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adjudication, aux firmes suivantes, des contrats de services professionnels - Services d'ingénierie pour la définition, la conception et la réalisation de projets industriels et de procédés, de la date d'adjudication jusqu'au 31 décembre 2022, conformément à la demande publique de soumissions 74049 et à leurs soumissions respectives, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes :

- Lots 1, 2 et 3 : *Le Groupe Ultragen ltée*, selon les tarifs horaires de sa soumission du 27 août 2020;
- Lots 4 et 5 : *Groupe Alphard inc.*, selon les tarifs horaires de sa soumission du 27 août 2020 pour le lot 4 et à sa soumission révisée du 29 octobre 2020 pour le lot 5;

2° l'autorisation, aux firmes *Le Groupe Ultragen ltée* et *Groupe Alphard inc.*, par leur chargé de projet respectif, de faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service des projets industriels et de la valorisation.

---

**CE-2020-1942 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement des contrats pour les services de soutien, d'entretien et de mise à jour des modules de la suite *eBusiness (PGI financier)* d'*Oracle* (Dossier 44976) - AP2020-751 (CT-2500916) — (Ra-2234)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° du renouvellement des contrats pour les services de soutien, d'entretien et de mise à jour des modules de la suite *eBusiness (PGI financier)* d'*Oracle* à *Oracle Canada ULC*, selon les périodes mentionnées dans les propositions, pour une somme de 916 095,18 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées aux propositions jointes au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes;
- 2° au directeur du Service des approvisionnements de signer tous les documents requis pour le renouvellement desdits contrats.

---

**CE-2020-1943 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adhésion de la Ville de Québec à l'entente pour l'acquisition et la licence d'utilisation du progiciel *GOcité* (Dossier 53001) - AP2020-757 (CT-2502185) — (Ra-2234)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de l'adhésion de la Ville de Québec au contrat pour l'acquisition et la licence d'utilisation du progiciel *GOcité* en partenariat avec d'autres villes du Québec;
- 2° de l'adjudication de l'entente entre la Ville de Québec et *Fujitsu Conseil (Canada) inc.*, relative à l'acquisition, l'entretien, le support, les améliorations et la commercialisation du progiciel *GOcité* en partenariat avec d'autres villes du Québec, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2022, pour une somme de 222 366,10 \$ (plus TPS et TVQ

applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes.

---

**CE-2020-1944 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du contrat pour les travaux de serrurerie (Appel d'offres public 52972) - AP2020-765 (Ra-2234)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du contrat adjugé à *P. Aubat inc.* pour les travaux de serrurerie, du 15 janvier 2021 au 14 janvier 2022, conformément à la demande publique de soumissions 52972 et aux prix unitaires de sa soumission du 6 décembre 2018, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes.

---

**Suspension de la séance**

---

De consentement unanime, les membres du conseil décident de suspendre la séance. Il est 12 h 03.

---

**Reprise de la séance**

---

La séance reprend à 12 h 33.

---

**CE-2020-1945 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour la location et le nettoyage de vêtements pour le personnel des ateliers mécaniques (Appel d'offres public 74447) - AP2020-777 (Ra-2234)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Québec Linge Co.*, du contrat pour la location et le nettoyage de vêtements pour le personnel des ateliers mécaniques, pour une période de 36 mois à compter de la date d'adjudication, conformément à la demande publique de soumissions 74447 et

selon les prix unitaires de sa soumission du 15 octobre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes.

---

**CE-2020-1946** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le paiement des dépenses pour les services professionnels et l'acquisition de certains matériaux requis pour la reconstruction de la structure ferroviaire située sur la 1<sup>re</sup> Avenue, relativement aux travaux sur l'emprise de la voie ferrée avec le *Canadien National*, dans le cadre du projet du Réseau structurant de transport en commun (Dossier 73068) - **AP2020-790** (CT-2508120, CT-2508128) — (Ra-2234)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° du paiement des dépenses pour les services professionnels et l'acquisition de certains matériaux requis pour la reconstruction de la structure ferroviaire située sur la 1<sup>re</sup> Avenue, relativement aux travaux sur l'emprise de la voie ferrée avec le *Canadien National*, dans le cadre du projet du Réseau structurant de transport en commun;
- 2° au directeur du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun de signer tous les documents appropriés pour autoriser ledit paiement.

---

**CE-2020-1947** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le bail tripartite entre la Ville de Québec (locataire), la *Société québécoise des infrastructures* (locateur) et la *Sûreté du Québec* (intervenant), relatif à la location d'un local situé au 300, boulevard Jean-Lesage, connu et désigné comme étant le lot 3 413 138 du cadastre du Québec - Arrondissement de La Cité-Limoilou - **DE2020-665** (CT-DE2020-665) — (Ra-2234)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion d'un bail tripartite en vertu duquel la Ville de Québec (locataire) loue de la *Société québécoise des infrastructures* (locateur), avec l'intervention de la *Sûreté du Québec* (intervenant), un local situé au 300, boulevard Jean-Lesage, connu et désigné comme étant le lot 3 413 138 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, pour une période de cinq ans, débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et se terminant le 31 décembre 2025, incluant un renouvellement automatique d'année en année, pour un loyer annuel total de 2 728,32 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ledit bail joint au sommaire décisionnel;
- 2° au directeur du Service du développement économique et des grands projets de signer ce même bail.

---

**CE-2020-1948** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Immanence Intégrale Dermo Correction inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Valo-Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Commercialisation des produits IDC à l'international* - **DE2020-675** (CT-DE2020-675) — (Ra-2234)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'approbation d'une somme maximale de 250 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Commercialisation des produits IDC à l'international*;
- 2° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Immanence Intégrale Dermo Correction inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 250 000 \$, dans le cadre du volet *Valo-Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-1949** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la tarification applicable à certaines ententes intermunicipales*, R.A.V.Q. 1365 - **FN2020-054** (Ra-2234)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la tarification applicable à certaines ententes intermunicipales*, R.A.V.Q. 1365.

---

**CE-2020-1950** Adoption du calendrier 2021 des séances du conseil de la ville - Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du calendrier 2021 des séances du conseil d'agglomération de Québec - **GA2020-007** (Ra-2234)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le calendrier 2021 des séances du conseil de la ville, joint au sommaire décisionnel.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du calendrier 2021 des séances du conseil d'agglomération de Québec, joint audit sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-1951** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et l'*Université Laval*, l'*Université du Québec à Montréal* et l'*Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue*, relative aux services nécessaires pour développer des outils de détermination de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la Ville de Québec - **TE2020-016** (CT-2506195) — (Ra-2234)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec, l'*Université Laval*, l'*Université du Québec à Montréal* (UQAM) et l'*Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue* (UQAT), relative au versement d'une subvention de 100 000 \$, pour développer des outils de détermination de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la Ville de Québec, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-1952** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption de la *Politique de viabilité hivernale* - **VC2020-008** (Ra-2234)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° la prise d'acte du rapport de consultation publique de la *Politique de viabilité hivernale*;
  - 2° l'adoption de ladite *Politique de viabilité hivernale* jointe au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2020-1953** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le règlement hors cour relatif aux poursuites en Cour supérieure portant les numéros 200-17-019779-149 (*Syndicat de copropriété les Jardins du Havre et al c. Ville de Québec*) et 200-17-019803-147 (*Royal & Sun Alliance du Canada et Groupe Ledor et Promutuel Beauce-Etchemins c. Ville de Québec*) - **AJ2020-030** (CT-AJ2020-030) — (Ra-2234)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° des présents règlements en capital, intérêts, indemnité additionnelle et frais;
  - 2° du paiement d'un montant de 519 323,88 \$, à l'ordre de *Carter Gourdeau* en fidéicommiss;
  - 3° aux procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et Associés*, de signer la transaction et quittance, ainsi que tous les documents nécessaires pour donner effet aux présentes.
- 

**CE-2020-1954** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le remplacement d'un membre représentant la Ville de Québec au sein du conseil d'administration de la *Coopérative des Horticulteurs de Québec* pour la gestion du *Grand Marché de Québec* - **DE2020-733** (Ra-2234)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la nomination de madame Élisabeth Farinacci au poste d'administratrice, pour siéger au nom de la Ville de Québec, au sein du conseil d'administration de la *Coopérative des Horticulteurs de Québec*, pour la gestion du *Grand Marché de Québec* en remplacement de monsieur Jean-Paul Desjardins.

---

**CE-2020-1955** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur la réserve financière visant à assurer la pérennité du Centre Vidéotron et des équipements s'y rattachant*, R.A.V.Q. 1362 - **FN2020-052** (Ra-2234)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur la réserve financière visant à assurer la pérennité du Centre Vidéotron et des équipements s'y rattachant*, R.A.V.Q. 1362.

---

**CE-2020-1956** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification de la nomenclature des emplois fonctionnaires - **RH2020-971** (Ra-2234)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption :

- 1° de la modification proposée à la nomenclature des emplois fonctionnaires;
  - 2° de la nomenclature modifiée des emplois.
-

---

**CE-2020-1957** **Modification de la résolution CV–2020–0806, relative au règlement hors cour des poursuites en Cour supérieure des dossiers portant les numéros 200–17–021909–155 (*Factory Mutual Insurance Company et Groupe SITQ c. Ville de Québec*) et 200–17–023306–152 (*Procureur général du Québec c. Ivanhoé Cambridge et Ville de Québec et Société québécoise des infrastructures*) - AJ2020-027 (Ra-2234)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de modifier la résolution CV–2020–0806 du 19 octobre 2020, relative au règlement hors cour des poursuites en Cour supérieure des dossiers portant les numéros 200–17–021909–155 (*Factory Mutual Insurance Company et Groupe SITQ c. Ville de Québec*) et 200–17–023306–152 (*Procureur général du Québec c. Ivanhoé Cambridge et Ville de Québec et Société québécoise des infrastructures*), par le remplacement de « à l'ordre du ministre des Finances » par « à l'ordre de Lavoie Rousseau en fidéicommiss ».

---

**CE-2020-1958** **Dépôt des listes de contrats pour le mois de juillet 2020 en vertu de l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c C–19) - AP2020-625 (Ra-2234)**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de :

- 1° la liste des contrats de 25 000 \$ et plus, sous forme de bons de commande et d'ententes pour le mois de juillet 2020;
- 2° la liste des contrats de plus de 2 000 \$, totalisant plus de 25 000 \$, émis à un même fournisseur, sous forme de bons de commande et d'ententes ou payés par la carte d'achat ou en atelier de facture décentralisé pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 2020;

et demande que ces listes soient déposées au conseil de la ville, conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c C–19).

---

**CE-2020-1959** **Entente entre la Ville de Québec et *Conseil de bassin de la rivière Beauport*, relative à l'entretien de sentiers pédestres et cyclables et la sensibilisation au parc de la Rivière–Beauport – Années 2021, 2022 et 2023 (Dossier 74538) - AP2020-706 (CT-2503973) — (Ra-2234)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Conseil de bassin de la rivière Beauport*, relative à l'entretien de sentiers pédestres et cyclables et la sensibilisation au parc de la Rivière–Beauport – Années 2021, 2022 et 2023, pour une somme de 250 256,55 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes.



---

**CE-2020-1960** **Renouvellement du contrat relatif à la maintenance et le soutien pour les applications *Symphony* (en mode hébergé) et *Entreprise – Catalogue Astrolabe* (en mode hébergé) associées aux bibliothèques de Québec (Dossier 47419) - AP2020-759 (CT-2506274) — (Ra-2234)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser le renouvellement du contrat pour la maintenance et le soutien pour les applications *Symphony* (en mode hébergé) et *Entreprise - Catalogue Astrolabe* (en mode hébergé) associées aux bibliothèques de Québec, adjugé à *SirsiDynix (Canada) inc.*, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021, pour une somme de 172 440,96 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées dans la proposition jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

---

**CE-2020-1961** **Entente entre la Ville de Québec et monsieur *Luca Fortin*, relative à l'acquisition et l'installation de l'oeuvre d'art public *La passerelle de la Pointe-aux-Roches*, dans le cadre du concours d'oeuvre d'art public *Oeuvre d'art-passerelle – Place de Paris* (Dossier 74641) - AP2020-774 (CT-2507074) — (Ra-2234)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et monsieur *Luca Fortin*, artiste professionnel, relative à l'acquisition et l'installation de l'oeuvre d'art public *La passerelle de la Pointe-aux-Roches*, dans le cadre du concours d'oeuvre d'art public *Oeuvre d'art-passerelle* à la place de Paris, pour une somme de 260 926 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et le greffier de la Ville à signer cette même entente.

---

**CE-2020-1962** **Approbation du budget de fonctionnement 2020 de la *Société de développement commercial de Maguire* - Adoption du *Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial de Maguire pour l'exercice financier 2020*, R.V.Q. 2917 - DE2020-328 (Ra-2234)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'approuver le budget de fonctionnement de la *Société de développement commercial de Maguire* pour l'exercice financier 2020;

- 2° d'adopter le *Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial de Maguire pour l'exercice financier 2020*, R.V.Q. 2917;
  - 3° d'autoriser le Service des finances à procéder à la perception des cotisations imposées dans le district commercial de la *Société de développement commercial de Maguire*.
- 

**CE-2020-1963** **Établissement d'une servitude réelle et temporaire d'aqueduc et d'égout en faveur de la Ville contre une partie des lots 1 213 692, 1 213 699 et 1 315 203 du cadastre du Québec – Arrondissement de La Cité–Limoilou - DE2020-598 (CT-2505431) — (Ra-2234)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser l'établissement d'une servitude réelle et temporaire d'aqueduc et d'égout en faveur de la Ville, d'une durée de 49 ans, sur une partie des lots 1 213 692, 1 213 699 et 1 315 203 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, propriété de *Sa Majesté la Reine du chef du Canada*, d'une superficie totale de 537,4 mètres carrés, tel qu'illustré sur le plan joint au sommaire décisionnel et mentionné dans la description technique jointe audit sommaire, préparée par monsieur Emmanuel Boulais, arpenteur–géomètre, en date du 14 avril 2015, sous le numéro 9069 de ses minutes, en considération d'une somme de 103 383 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'acte de servitude joint à ce même sommaire et, plus particulièrement, aux conditions prévues aux articles 5 et 22.

---

**CE-2020-1964** **Abrogation des résolutions CV-2018-1125 et CV-2019-0806 – Affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble situé en bordure du chemin Sainte–Foy, connu et désigné comme étant le lot 1 665 086 du cadastre du Québec, et vente de ce même lot – Arrondissement de Sainte–Foy–Sillery–Cap–Rouge - DE2020-684 (Ra-2234)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'abroger les résolutions CV–2018–1125 du 17 décembre 2018 et CV–2019–0806 du 7 octobre 2019, relatives à la vente du lot 1 665 086 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, et à l'avenant à l'offre d'achat;
  - 2° d'affecter au domaine privé de la Ville un immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 665 086 du même cadastre, d'une superficie de 665,9 mètres carrés, tel qu'illustré sur le plan du lot 1 665 086 joint au sommaire décisionnel;
  - 3° conditionnellement à son affectation au domaine privé de la Ville, de vendre un immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 665 086 du même cadastre, à *9369–7142 Québec inc.*, pour une somme de 60 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'offre d'achat jointe à ce même sommaire.
-

**CE-2020-1965 Règlement hors cour relatif à la poursuite en Cour supérieure portant le numéro 200-17-020467-148 (*La Federated, compagnie d'assurance du Canada, 9174-6636 Québec inc. et Atelier de mécanique Prémont inc. c. Ville de Québec*) - AJ2020-028 (CT-AJ2020-028) — (Ra-2234)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'approuver le règlement hors cour relatif à la poursuite en Cour supérieure portant le numéro 200-17-020467-148 (*La Federated, compagnie d'assurance du Canada, 9174-6636 Québec inc. et Atelier de mécanique Prémont inc. c. Ville de Québec*);
- 2° d'autoriser le paiement d'un montant de 250 000 \$ à l'ordre de *Les Assurances Federated*, en règlement complet du capital, des intérêts et des frais;
- 3° d'autoriser les procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et associés*, à signer la transaction et quittance, ainsi que tous les documents nécessaires pour donner effet aux présentes.

---

**CE-2020-1966 Règlement hors cour relatif à la poursuite en Cour supérieure portant le numéro 200-17-019804-145 (*Groupe Ledor inc., mutuelle d'assurance et Promutuel Portneuf-Champlain, société mutuelle d'assurance générale et Promutuel Beauce-Etchemins, société mutuelle d'assurance générale c. Ville de Québec*) - AJ2020-031 (CT-AJ2020-031) — (Ra-2234)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'approuver le règlement hors cour relatif à la poursuite en Cour supérieure portant le numéro 200-17-019804-145 (*Groupe Ledor inc., mutuelle d'assurance et Promutuel Portneuf-Champlain, société mutuelle d'assurance générale et Promutuel Beauce-Etchemins, société mutuelle d'assurance générale c. Ville de Québec*);
- 2° d'autoriser le paiement d'un montant de 180 000 \$ à l'ordre de *Carter Gourdeau en fidéicommiss*, en règlement complet du capital, des intérêts et des frais;
- 3° d'autoriser les procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et associés*, à signer la transaction et quittance, ainsi que tous les documents nécessaires pour donner effet aux présentes.

---

**CE-2020-1967 Adoption de la *Politique et procédures sur la Ligne de signalement fraude et inconduite* révisée - DG2020-036 (Ra-2234)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter la *Politique et procédures sur la Ligne de signalement fraude et inconduite* révisée, jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-1968** Demande d'aide financière soumise au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, dans le cadre du *Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau* visant à encourager la mise en oeuvre des plans directeurs de l'eau des organismes de bassins versants - **PA2020-136** (Ra-2234)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au ministère de l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques, dans le cadre du *Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau* visant à encourager la mise en oeuvre des plans directeurs de l'eau des organismes de bassins versants;
- 2° de s'engager à payer sa part des coûts admissibles du projet;
- 3° d'autoriser la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement à agir dans le cadre de la présente demande d'aide financière et toute autorisation qui y est rattachée.

---

**CE-2020-1969** Règlement hors cour relatif au dossier SAI-Q-244875-1910 (*Ville de Québec c. Menuiserie de la Capitale inc.*) - **AJ2020-026** (CT-AJ2020-026) — (Ra-2234)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° dans le cadre des procédures d'expropriation actuellement pendantes devant le Tribunal administratif du Québec SAI-Q- 244875-1910 (*Ville de Québec c. Menuiserie de la Capitale inc.*), le règlement du présent dossier pour un montant total de 255 536 \$, incluant l'indemnité définitive d'expropriation, les frais, les intérêts, l'indemnité additionnelle et l'indemnité provisionnelle;
- 2° le paiement d'un montant de 255 536 \$ en guise de règlement complet du dossier, à l'ordre de *Menuiserie de la Capitale inc.*;
- 3° les procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et associés*, à signer pour et au nom de la Ville, l'entente de règlement, transaction et quittance, ainsi que tous les documents nécessaires pour donner effet aux présentes.

---

**CE-2020-1970** Dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser pour le mois de juillet 2020 - **AP2020-626** (Ra-2234)

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser, par l'entremise de la *demande d'achat*, ou payées par la *carte d'achat* ou l'*atelier de factures* pour le mois de juillet 2020, conformément à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

---

**CE-2020-1971** Adjudication d'un contrat pour l'entretien des unités de stockage *DELL EMC<sup>2</sup> VNX* et *ISILON* (Appel d'offres public 74145) - **AP2020-641** (CT-2486491) — (Ra-2234)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Informatique Pro-Contact inc.*, le contrat pour l'entretien des unités de stockage *DELL EMC<sup>2</sup> VNX* et *ISILON*, de la date d'adjudication au 31 décembre 2021 pour une somme de 188 059 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74145 et aux prix unitaires de sa soumission du 18 août 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

---

**CE-2020-1972** Adjudication de contrats pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* - Lot C-8000 - Fourniture et installation - Instrumentation et contrôle - Volets A et B - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 61553) - **AP2020-721** (CT-2445418, CT-2506751) — (Ra-2234)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, aux firmes suivantes, les contrats pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* (CBMO) - Lot C-8000 - Fourniture et installation - Instrumentation et contrôle - Volets A et B - Arrondissement de La Cité-Limoilou, conformément à la demande publique de soumissions 61553 et à leur soumission respective du 29 septembre 2020 :

- Volet A : *TBC Constructions inc.*, pour une somme de 4 376 121 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
  - Volet B : *Les Panneaux de Contrôle TEKK inc.*, pour une somme de 884 710 \$ (plus TPS et TVQ applicables).
- 

**CE-2020-1973** Adjudication d'un contrat pour la réhabilitation des conduites d'égout et d'aqueduc - Servitude du Cap-Blanc (PSO190454) - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 74218) - **AP2020-729** (CT-2508216) — (Ra-2234)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Excavations Lafontaine inc.*, le

contrat pour la réhabilitation des conduites d'égout et d'aqueduc - Servitude du Cap-Blanc (PSO190454) - Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 2 212 963,60 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74218 et aux prix unitaires de sa soumission du 8 octobre 2020.

---

**CE-2020-1974 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour la réhabilitation environnementale - Lot 6 346 648 du cadastre du Québec (Appel d'offres public 73803) - AP2020-744 (CT-2505698) — (Ra-2234)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 203 634,40 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Les Excavations Lafontaine inc.*, en vertu de la résolution CE-2020-1372 du 13 juillet 2020 pour la réhabilitation environnementale - Lot 6 346 648 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

**CE-2020-1975 Avis de modification numéro 4 relatif au centre communautaire Saint-Roch - Lot A-08 : murs-rideaux (2016-204) - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 51601) - AP2020-768 (CT-2506943) — (Ra-2234)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 34 335 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Systèmes Stekar inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-0903 du 9 mai 2018 pour le centre communautaire Saint-Roch - Lot A-08 : murs-rideaux (2016-204) - Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 4 joint au sommaire décisionnel.

**CE-2020-1976 Adjudication d'un contrat de services techniques pour divers projets TI 2019–2022 (un technicien de niveau sénior) (Appel d'offres public 60960) - AP2020-773 (CT-2505440) — (Ra-2234)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Momentum Technologies inc.*, le contrat de services techniques pour divers projets TI 2019-2022 (un technicien de niveau sénior), pour une somme de 147 168 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 60960 et à sa soumission du 17 juin 2019.

---

**CE-2020-1977** Cession partielle du contrat du cabinet *Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.* à *Fasken, Martineau, Dumoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.*, pour les services juridiques - Support dans le cadre de la mise en place du Réseau structurant de transport en commun (Appel d'offres sur invitation I-18-100-27, dossier 61545) - **AP2020-783** (Ra-2234)

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve la cession partielle du contrat adjugé à *Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.* à *Fasken, Martineau, Dumoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.*, pour les services juridiques - Support dans le cadre de la mise en place du Réseau structurant de transport en commun, pour les activités du processus d'approvisionnement du projet du Réseau structurant de transport en commun - Volet tramway, jusqu'à la signature du contrat avec le soumissionnaire privilégié.

---

**CE-2020-1978** Avis de modification numéro 7 relatif au contrat pour la réfection des filtres et des équipements d'eau de lavage - Usine de traitement des eaux de Sainte-Foy - Phase 3 - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 52512) - **AP2020-788** (CT-2505436) — (Ra-2234)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 739 069,33 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Deric Construction inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-0159 du 30 janvier 2019 pour la réfection des filtres et des équipements d'eau de lavage - Usine de traitement des eaux de Sainte-Foy - Phase 3 - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 7 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-1979** Subvention à la *Société de développement commercial du Vieux-Québec*, dans le cadre du *Programme de soutien financier aux sociétés de développement commercial* - **DE2020-667** (CT-DE2020-677) — (Ra-2234)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 65 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026* pour le soutien aux projets s'inscrivant dans le *Plan commerce 2020-2022*;
- 2° verse une subvention d'une somme maximale de 65 000 \$ à la *Société de développement commercial du Vieux-Québec* afin de la soutenir dans ses activités de fonctionnement.

**CE-2020-1980** Subventions aux regroupements de gens d'affaires, dans le cadre du *Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial - Volet 1 : soutien aux projets d'animation urbaine des regroupements de gens d'affaires et Volet 2 : soutien aux projets de développement économique des regroupements de gens d'affaires* - **DE2020-685** (CT-DE2020-685) — (Ra-2234)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 17 975 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour le soutien aux projets s'inscrivant dans le *Plan commerce 2020-2022*;
- 2° verse les subventions indiquées dans le tableau synthèse aux regroupements de gens d'affaires identifiés, conditionnellement au respect par ces derniers des engagements et obligations du *Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial, Volet 1 : soutien aux projets d'animation urbaine des regroupements de gens d'affaires et Volet 2 : soutien aux projets de développement économique des regroupements de gens d'affaires*.

---

**CE-2020-1981** **Prise d'acte du rapport des transactions immobilières effectuées par le Service du développement économique et des grands projets, du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2020 - DE2020-690** (Ra-2234)

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du rapport des transactions immobilières effectuées par le Service du développement économique et des grands projets, du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2020.

---

**CE-2020-1982** **Entente entre la Ville de Québec, l'Université Laval et Thales Digital Solutions, relative à un projet de recherche pour la mesure du SARS-COV2 (COVID-19) dans les eaux usées de la Ville de Québec - TE2020-018** (Ra-2234)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente de recherche entre la Ville de Québec, l'Université Laval et Thales Digital Solutions, pour une entente de collaboration sur un projet intitulé *COVID-19 wastewater-based epidemiology back calculation using hybrid modelling methods*;
- 2° monsieur François Proulx, expert scientifique au Service du traitement des eaux de la Ville de Québec, à signer ladite entente.



---

**CE-2020-1983** **Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 28 et 30 octobre 2020**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 28 et 30 octobre 2020, tels que rédigés.

---

**CE-2020-1984** **Modification à la structure administrative du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement - RH2020-946 (CT-RH2020-946) — (Ra-2234)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve la structure administrative modifiée du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, telle qu'illustrée par les organigrammes actuel et proposé joints en annexe 1 et 2 au sommaire décisionnel;
- 2° crée la Section eau et environnement (CRB 38110) à la Division du développement durable (CRB 38100) du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement (CRB 38000);
- 3° crée l'emploi et le poste de directeur de la Section eau et environnement (CRB 38110), à la Section eau et environnement (CRB 38110) de la Division du développement durable (CRB 38100) du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement (CRB 38000). Cet emploi fera l'objet d'une analyse par le comité d'évaluation du personnel de direction afin d'évaluer son niveau d'emploi;
- 4° autorise la Division de la dotation et de la planification de la main-d'oeuvre à procéder à la dotation du poste de directeur de la Section eau et environnement (CRB 38110), à la Section eau et environnement (CRB 38110) de la Division du développement durable (CRB 38100) du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement (CRB 38000);
- 5° abolisse le poste d'ingénieur (poste no 40290), actuellement vacant, à la Division du développement durable (CRB 38100) du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement (CRB 38000);
- 6° approuve les mouvements de personnel conformément au *tableau des mouvements de main-d'oeuvre* apparaissant à l'annexe 3 jointe audit sommaire;
- 7° autorise le Service des finances à procéder aux virements budgétaires requis.

---

**CE-2020-1985** **Ratification numéro 5 du mandat confié à M<sup>e</sup> Bruno Marcoux et BMA Avocats inc. pour représenter la Ville de Québec dans les dossiers *Pro-Métal plus inc. c. Constructions BSL inc.* et *Ville de Québec, Gilles Audet Excavation inc. c. Constructions BSL inc.* et *La Compagnie d'Assurance***

***Travelers du Canada c. Ville de Québec et als., Pro-Mec Élite inc. c. Pro-Métal inc. c. Constructions BSL inc. c. Ville de Québec et als. et Constructions BSL inc. c. Ville de Québec - AJ2020-025 (CT-2508463) — (Ra-2234)***

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° ratifie le mandat confié par le Service des affaires juridiques à Me Bruno Marcoux et *BMA Avocats inc.* pour représenter la Ville de Québec dans les dossiers *Pro-Métal plus inc. c. Constructions BSL inc.* et Ville de Québec (C. 200-17-019024-132), *Gilles Audet Excavation inc. c. Construction BSL inc.* et *La Compagnie d'Assurance Travelers du Canada c. Ville de Québec et als.*(C.S. 200-17-021288-147), *Pro-Mec Élite inc. c. Pro-Métal inc. c. Constructions BSL inc. c. Ville de Québec et als.* (C.S. 200-17-023176-159) et *Construction BSL inc. c. Ville de Québec* (C.S. 200-17-023580-160).
- 2° autorise une dépense supplémentaire de 80 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) audit mandat.

---

**CE-2020-1986** **Prise d'acte du rapport d'activités du *Fonds de développement des territoires* par la Division du développement de l'entrepreneuriat, des entreprises et de la région du Service du développement économique et des grands projets, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020 - DE2020-703 (Ra-2234)**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du rapport d'activités du *Fonds de développement des territoires* par la Division du développement de l'entrepreneuriat, des entreprises et de la région du Service du développement économique et des grands projets, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020.

---

La séance est levée à 13 h 22

---

Régis Labeaume  
Président

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO/ad